On dépose plainte à la Haye, ainsi les citoyens pourront légalement être armés

écrit par Alain RRBretagne | 21 avril 2023

Je ne sais qui est le locuteur ni d’où il parle. Je ne sais s’il est seul ou s’il représente d’autres résistants, 10, 100, 1000, un million… C’est long, mais si c’est ce qui nous attend, autant savoir le pourquoi. Les collabos vont devoir

prendre le large si on les écoute.

Cela vient d’un compte télégram https://t.me/reservoir_live

Voir aussi « les masques tombent ».

Je rappelle qu’on vient de nous voler les presque 200 milliards de la Caisse des dépôts et consignations...

On va au bout du bout, on dépose plainte à la Haute Cour de la Haye. Avec l’insurrection citoyenne les citoyens pourront s’armer.

On va agir, plus question de négocier avec ce gouvernement qui ment. On va foutre en l’air ce gouverne qui ment.

On va prendre l’Elysée…

On vend les nappes phréatiques pour acheter du pétrole...

Voir aussi

Note de Christine Tasin

Je ne connais pas ce mouvement j’espère que ce n’est pas lié à un fou qui depuis des années essaie de faire croire au grand soir depuis l’étranger où il est à l’abri. Je vois qu’il est question d’un certain « Rémi »…

Néanmoins je trouve intéressant de publier car cela montre qu’il y a, en France, des milliers/millions de gens qui n’en peuvent plus, qui voient clair sur Macron et le complot mondialiste et qui ne sont pas décidés à se laisser faire. Mais je ne garantis pas que ces gens sont « fréquentables », je ne sais rien de ce qu’ils pensent et disent de l’immigration et de l’islam, je ne sais s’ils sont antisémites ou pas etc. Et je ne vois pas en quoi et comment La Haye, aux mains des mondialistes, pourrait donner l’autorisation aux citoyens de s’armer. C’est à mon sens une

belle planante… Mais les citoyens ont-ils besoin de l’autorisation de La Haye pour s’armer ? Qui a jamais donné l’autorisation à un peuple de faire la Révolution ?